



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Donnez vie à vos idées en 2024

Généralités

1. Cette action sans obligation d'achat est organisée par la s.a. vdk banque, Sint-Michielsplein 16 à Gand. L'action se déroule du lundi 11/12/2023 au mercredi 31/01/2024 inclus.

Conditions de participation

2. Toute personne physique domiciliée en Belgique peut participer à cette action. En participant à l'action, les participants s'engagent à accepter sans réserve le présent règlement.

Toutefois, les mineurs ne peuvent participer à ce concours qu'avec l'autorisation expresse d'un de leurs parents ou de leur tuteur. Si un mineur participe à ce concours, vdk banque présume qu'il/elle possède l'autorisation de ses parents ou de son tuteur. Si le mineur n'est pas en mesure de présenter ce consentement, il/elle peut se voir refuser à tout moment la poursuite de sa participation au concours ou se voir retirer son droit au prix.

3. Une seule participation par personne et donc aussi par mineur. Si plus d'un formulaire est soumis au même nom, tous les formulaires de participation soumis à ce nom seront exclus.
4. Seul un membre de la même famille ou domicilié à la même adresse est susceptible de gagner un prix dans le cadre d'un même concours.
5. La participation multiple d'un même joueur par le biais d'adresses électroniques ou d'identités différentes ou de tout autre moyen entraînera automatiquement et sans notification préalable l'exclusion du participant au concours. Aucune réclamation à ce sujet ne sera acceptée.
6. La participation à cette action est uniquement possible via le formulaire de participation électronique sur www.vdk.be/startietsmoois ou www.vdk.be/donnezvieavosidees. Les formulaires soumis doivent être rédigés en français ou en néerlandais.
7. Les formulaires de participation électroniques ne sont valables que s'ils sont soumis en ligne au plus tard le mercredi 31 janvier 2024 à 23h59.
8. Seuls les formulaires de participation dûment complétés et clairs sont valables.
9. Chaque participant garantit que les données saisies sont correctes. Le participant est responsable des données qu'il communique à l'organisateur. L'organisateur a le droit de vérifier l'exactitude des données.

Le participant autorise l'organisateur à faire vérifier son identité et son adresse. Toute fausse déclaration concernant l'identité, le domicile ou toute autre information demandée entraînera la radiation immédiate du participant.

Prix & déroulement

10. Dans les limites du budget prévu par projet et conformément aux dispositions du présent règlement, un jury interne de vdk banque choisira 3 projets parmi les inscriptions en ligne via le site Internet de vdk banque pour contribuer à leur réalisation en 2024.
11. Pour chaque projet sélectionné par vdk banque, un budget d'un montant maximum de 1000 euros, TVA comprise, est prévu.
12. Le projet sera évalué sur base des critères suivants :
 - a. Le projet s'inscrit dans le rôle sociétal de vdk banque, ne va pas à l'encontre des codes déontologiques et est en tout cas éthique.



- b. Le projet tient compte des trois dimensions en matière de durabilité : l'aspect social, l'environnement et la dimension économique.
 - c. Le projet respecte l'intégrité physique et morale.
 - d. Le projet est réalisable dans l'année.
13. Le participant donne un titre au projet et le décrit dans la case prévue à cet effet sur le formulaire électronique en ligne. vdk banque peut demander des informations complémentaires.
14. Les 3 participants dont le projet aura été sélectionné seront avertis personnellement au plus tard le mercredi 14 février 2024. Lors du contact (téléphonique) et de la concertation complémentaire, la réalisation concrète du projet sera discutée avec le lauréat.
15. Toute personne qui remporterait malgré tout un prix sans avoir pleinement rempli toutes les conditions de participation perdra automatiquement son droit au prix, sans indemnité et sans aucun recours.
16. Il s'agit d'un projet personnel qui aura été soumis et qui n'est donc pas transférable après sélection.
17. vdk banque peut modifier le prix à tout moment pour des raisons organisationnelles ou substantielles.

Responsabilité

18. Aucune communication concernant les dispositions du présent règlement et le déroulement de cette action ne sera menée avec l'organisateur. Les erreurs d'impression ou autres ne peuvent être invoquées pour justifier une quelconque obligation de la part de l'organisateur. La désignation des participants au projet sélectionné est définitive et irrévocable.
19. Si des irrégularités ou des violations du règlement du concours ou de toute autre disposition légale ou règle de bienséance sont constatées, l'organisateur aura le droit d'exclure à tout moment certains participants spécifiques de la participation. Cette décision peut être prise sans notification préalable, sans indication de motifs, à la discrétion de l'organisateur et sans que la responsabilité de l'organisateur ne soit engagée.
20. La vdk banque n'agit pas en tant que (co-)organisateur des projets sélectionnés et n'est pas responsable de leur exécution. La vdk banque ne peut être tenue pour responsable de tout défaut lors de la réalisation des projets sélectionnés, ni de tout incident ou de tout dommage – de quelque nature que ce soit - qui pourrait en résulter.
21. La vdk banque se réserve le droit de modifier, de reporter, d'écourter ou de supprimer l'action ou une partie de celle-ci si les circonstances l'exigent. La banque ne peut en être tenue responsable.

Données à caractère personnel

22. Les données à caractère personnel des participants seront traitées par vdk banque dans le cadre de l'exécution de cette action. Ces données sont soumises à l'application de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et de toutes les réglementations belges portant exécution du RGPD. La vdk banque traitera ces données à caractère personnel conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. La vdk banque ne transmettra pas ces données à caractère personnel à des tiers à des fins commerciales. Vous avez le droit d'accéder à ces données et de les rectifier. Vous avez également le droit de retirer votre consentement. Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données par vdk banque dans notre déclaration de confidentialité sur le site www.vdk.be/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies.
-